

Sans doute, il a fallu lutter pour résister aux empiètements du vainqueur, mais nous nous sommes retremés au sein de l'adversité et toute notre histoire démontre que la langue, les lois et la religion de la vieille France, conservées par notre peuple, lui ont imprimé un caractère véritablement national. — "Ce sentiment profond, disait De Bonald, endormi dans la jouissance uniforme et tranquille d'une longue prospérité, se réveille aux jours de malheur, et, si la terreur en comprime momentanément les effets, il se replie sur lui-même, et caché au fond du cœur, il y vit de souvenirs, de regrets et d'espérances et n'en acquiert que plus d'énergie, semblable à ces ressorts dont on décuple la force en les resserrant. Véritable trésor qu'un gouvernement sage doit accroître avec persévérance, ménager avec habileté, employer avec mesure ; principe de cette force de réaction qui peut rétablir une nation des crises les plus désespérées. Le caractère national est plus ou moins fortement prononcé selon qu'une nation est plus ou moins séparée des autres par une langue ou des mœurs particulières, qu'elle est réunie plus longtemps sous un même culte, une même dynastie, dans les mêmes limites."

Cependant, disons-le en toute franchise, ce caractère distinct que possèdent les Canadiens-français au milieu des autres nationalités qui composent l'union fédérale, ne diminue en rien leur loyauté et leur dévouement envers la Couronne anglaise. Ils ont compris que le seul moyen d'obtenir et de conserver le repos dans l'ordre et la sécurité dans la liberté, c'était de défendre sans fléchir le drapeau de la grande nation qui a conquis si laborieusement ces droits politiques dont s'honore l'humanité.

FIN.